n°22 Mars 2012 Périodique trimestriel de Miel Maya Honing asbl

BELGIQUE-BELGIE P.P. 4099 LIEGE X

Bureau de dépôt 4099 Liège X n°aaréation P302363



DOSSIER
LES ONG ET
LA COOPERATION BELGE pp.5-8

COMMERCE ÉQUITABLE

Commerce équitable et agriculture locale p.9

NOUVELLES & AGENDA p.10

D'ICI, DE LÀ

Le monde c'est aussi autre chose que notre petite Belgique... p.11



Mayazine - n° 22 - mars 2012

ÉDITORIAL

Dans son édition du 28/2, le journal Le Soir a épinglé l'utilisation des fonds de la coopération au développement par la Société Belge d'Investissement International B-I-O SA¹, dont l'Etat est le principal actionnaire. On parle beaucoup moins, voire pas du tout, de cet accord passé, en mai 2009, entre les ONG belges et le Ministre de la Coopération de l'époque, Charles Michel. Pourtant, à partir de 2014, cet accord exercera une influence déterminante sur les ONG belges : nous y consacrons notre dossier. Heureusement, l'incertitude qui pèse sur l'avenir n'empêche pas MMH de continuer à progresser dans ses activités ! Plusieurs articles de ce MayaZine vous en donnent des nouvelles encourageantes, qu'il s'agisse de notre travail d'éducation au développement en Belgique ou du cycle de formation organisé pour nos partenaires du Mexique et d'Amérique centrale.

Benoît Olivier



Réunion des participants au Diplomado, chez Silvia, membre de Fecanm (Perguín, Salvador, 26/1/2012).

MAYA, c'est qui, c'est quoi?

Miel Maya Honing asbl est une organisation non gouvernementale (ONG) agréée. Elle est active au Nord et au Sud. Au Sud, ses activités consistent en l'appui à des organisations apicoles du Mexique, d'Amérique Centrale et d'Afrique, sous la forme de projets de développement. Au Nord, elle sensibilise la population belge au commerce équitable du miel.

Ces activités sont financées par des subsides, par les dons des particuliers et par des recettes diverses (animations, livres et autres publications, abonnements au périodique). Maya Fair Trade scrlfs, organisation liée à Miel Maya Honing asbl, contribue également au financement des projets au Mexique, en Amérique Centrale et en Afrique.

Maya Fair Trade scrlfs (société coopérative à responsabilité limitée et à finalité sociale) a pour principale activité l'importation de miel du commerce équitable et sa commercialisation, soit en bocal, en seau, etc., soit au sein de produits composés, comme les bonbons au miel, les spéculoos, les pains d'épices, les nougats, etc. Elle est financièrement indépendante et ne perçoit aucun subside.

Miel Maya Honing asbl

L'équipe de Miel Maya Honing comprend: Laure Combeaud, Katleen Cuypers, Noëmie El Agrebi, Benoît Olivier, Emilie Sainvitu et Alexia van Innis.

Rue de Steppes 26 - B-4000 Liège (siège social) T. 04 / 380 06 18 - F. 04 / 380 45 99 liege@maya.be - www.maya.be

Valkerijgang 26 - B-3000 Leuven T. 016 / 22 91 80 leuven@mava.be - www.mava.be

Miel Maya Honing asbl est agréée pour délivrer des attestations fiscales, pour tout don d'au moins 40 € par an (versé en une ou plusieurs fois). Compte bancaire: IBAN BE 91 3400 6533 3376, Code BIC: BBRUBEBB

Colophon

Secrétaire de rédaction : Noëmie El Agrebi

Comité de rédaction : Laure Combeaud, Katleen Cuypers, Noëmie El Agrebi, Benoît Olivier et Emilie Sainvitu.

Ont également collaboré à ce numéro: Yohan Cottenie, Jean Grandjean, Etienne van Parys, Arnaud Zacharie, Renaud Keutgen.

Conception: www.synthese.be Impression: AZ PRINT

Imprimé à 1000 exemplaires sur papier 100% recyclé et blanchi sans chlore. Encres d'origine végétale, biodégradables.

Crédit photographique: tous droits réservés pour Miel Maya Honing. Auteurs: Benoît Olivier, Renaud Keutgen, Alexia van Innis.

Abonnement : 10 € par an (4 numéros)

Votre abonnement nous aide à continuer à publier ce Mayazine. Compte bancaire IBAN BE 91 3400 6533 3376, Code BIC : BBRUBEBB, mention « abonnement Mayazine ».

Périodique édité avec le soutien de la DGD (Direction Générale du Développement).

Couvertu

Silvia Saénz, présidente de Fecanm (26/01/2012 Perquín, Salvador)

Le Mayazine veut être attentif à la question du genre : nous n'oublions pas les nombreuses femmes qui participent à l'apiculture, même si nous écrivons « les apiculteurs » et non « les apiculteurs(trices) ».

¹ Chargée de promouvoir les investissements privés dans les pays en développement, cette société a engagé, depuis 2002, quelque 150 millions d'Euros dans des « fonds de capital-investissement (private equity) », situés dans des paradis fiscaux, qui « spéculent sur des PME à forte croissance dans les pays émergents ».

CARNET DE ROUTE SUR LA ROUTE DE LA PAIX...

11 décembre 1981 : l'armée salvadorienne, installée depuis quelques jours dans la bourgade d'El Mozote, demande aux habitants de sortir de chez eux pour bénéficier d'une distribution d'aliments. A peine rassemblés sur la place du village, les habitants sont divisés en deux groupes. Les femmes et les enfants sont emmenés dans l'église, les hommes sont fusillés sur la place. C'est le début d'un carnage, le massacre d'El Mozote, qui fit plus de 900 victimes.

Benoît Olivier

sommes une trentaine, réunis en silence devant le Mémorial d'El Mozote, apiculteurs du Mexique, du Guatemala, du Salvador, du Honduras, travailleurs d'Ecosur, de MMH. Cette journée fait partie du module de formation organisé par MMH et Ecosur, le quatrième d'un cycle qui a débuté en juillet de l'an dernier.

Parmi nous, Silvia, présidente de l'organisation salvadorienne Fecanm,2 remémore sa jeunesse: en 1983, après deux ans d'errance dans les camps de réfugiés au Honduras voisin, elle s'est engagée dans la guérilla, à 15 ans... A la même époque, Felipe, de la coopérative Santa Maria de Nebaj, au Guatemala³, perdait son père, emmené en pleine nuit : il avait 8 ans... Pablo et Agustín, du Chiapas, pensent, eux, aux victimes du massacre d'Acteal : le 22 décembre 1997, 45 membres de leur organisation « Las Abejas », essentiellement des femmes et des enfants, ont été massacrés par des paramilitaires mexicains, alors qu'ils participaient à une journée de jeûne et de prière pour la paix.

Quelques kilomètres plus loin, nous voici à Perquín, siège de Fecanm :



nous visitons le petit Musée de la Révolution établi en 1992 au lendemain des Accords de Paix. Cristobal nous montre sa photo, dans un campement. Devant le Mémorial d'El Mozote, il a conclu tout à l'heure son discours en redisant l'importance du souvenir, pour que plus jamais ne revienne la violence. Regretterait-il pour autant les douze années qu'il a passées dans la guérilla? Non, me répond-il, tous ces sacrifices n'ont pas été vains : nous avons obtenu le droit à la terre, de nous organiser librement, de nous exprimer en toute liberté!

Et le pluralisme fait à présent partie de la vie politique du pays : en 2009,

c'est pour la première fois un parti de gauche, le FMLN,⁴ qui a gagné les élections, législatives et présidentielles, après 17 années de gouvernements de droite. A Perquín, dont le maire est également issu du FMLN, on peut trouver, à deux pas de l'église, le bureau local d'Arena, le parti créé par le Major Roberto d'Aubuisson,⁵ célèbre et sinistre commanditaire des Escadrons de la Mort des années 80...

La route qui nous a menés jusqu'à Perquín fait aujourd'hui partie d'un itinéraire touristique, elle s'appelle la Ruta de la Paz... La paix ne tient jamais qu'à un fil.

¹ Voir la rubrique Carnets de route des Mayazine n°20 et 21. ² Fédération des Coopératives agricoles du Nord Morazan (Morazan est le nom de la région, à l'est du Salvador). ³ 1981, c'est aussi l'année où les premiers projets de MMH au Guatemala ont été brusquement interrompus par la répression militaire : le 17 juin 1981, l'armée guatémaltèque occupait la coopérative El Arbolito, au bord du fleuve Usumacinta (Petén) ; ses habitants se sont réfugiés dans la forêt ou au Mexique, de l'autre côté du fleuve. ⁴ FMLN – Front Farabundo Marti de Libération Nationale, qui rassemblait, pendant la guerre, les différentes organisations de la guérilla salvadorienne. ⁵ D'Aubuisson est décédé le 20/2/92, un mois après la signature des Accords de paix. Il fut impliqué dans l'assassinat de l'archevêque Mgr Oscar Romero, le 24/2/80.

Mayazine - n° 22 - mars 2012 Mayazine - n° 22 - mars 2012

ÉDUCATION

DÉCOUVRE, APPRENDS ET TRANSMETS!

Quand il s'agit de se mettre à la réalisation concrète, les élèves sont les champions. Ils présentent fièrement leur travail à leurs parents et amis. Leur motivation n'en est que plus grande, et ce, tout au long du projet. Pour les enseignants, c'est un moyen d'évaluer les apprentissages...

Katleen Cuypers et Emilie Sainvitu

A PLUPART des projets que nous menons dans les écoles aboutissent à une ouverture sur l'extérieur (commune, famille,...) ou sur l'école elle-même et les autres classes. Les élèves y montrent le fruit de leurs apprentissages: expositions, réalisation d'objets d'art, stands, vente de produits équitables.... Tous ces instants sont l'occasion pour les élèves de valoriser leur travail et de pouvoir parler de l'importance qu'ils accordent au commerce équitable.

En voici deux exemples ;

Les écoles communales de Tilff et de Hony ont réalisé, pour le déjeuner équitable annuel de fin janvier à Tilff, une exposition sur le commerce équitable et sur les abeilles. Toutes les classes ont travaillé à son élaboration. On pouvait y découvrir des panneaux sur le cycle de la vie et le rôle des abeilles, des fiches avec des trucs et astuces pour éliminer de manière écologique les petits animaux nuisibles des iardins. le trajet du chocolat du producteur au consommateur, illustré avec de vraies cabosses de cacao, des photos et des textes, le parcours de différents produits exportés vers la Belgique ainsi que le commerce équitable du miel Maya.



Sets de table : «Croque dans l'équitable à pleines dents »

A Sint-Niklaas 5 classes, coachées par MMH, ont concouru l'une contre l'autre dans une compétition passionnante. Les élèves ont conçu des sets de table contenant différents slogans sur l'importance du commerce équitable. Le jury a ensuite délibéré et choisi un de ces sets de table dont le slogan était «Croque dans l'équitable à pleines dents ». Ces sets de table ont ensuite été reproduits sous forme d'affiches. Elles ont entre autre été utilisées au « Village Equitable » de Sint-Niklaas.

De plus, la classe gagnante a pu déguster un petit déjeuner équitable

Ces réalisations concrètes permettent aux élèves de synthétiser et de communiquer leurs apprentissages. C'est une motivation, et cela donne un but au travail réalisé durant l'année. La fierté des jeunes lorsqu'ils montrent leurs productions constitue, pour nous, une preuve de l'importance du projet.

DOSSIER

LES ONG ET LA COOPERATION BELGE

Depuis le 6 décembre 2011, nous avons – enfin! -, un gouvernement, et donc un Ministre de la Coopération. Comme les autres ONG belges, MMH va bientôt recevoir l'Arrêté Ministériel approuvant son Programme 2011-2013. Le subside de celui-ci n'a pas été réduit par rapport au montant accepté par l'administration, en mars 2011.1 Cette bonne nouvelle peut paraître étrange en période d'austérité budgétaire : elle doit être replacée dans l'évolution de la coopération belge et internationale,² qui va affecter en profondeur l'avenir de notre ONG dans les prochaines années.

Benoît Olivier et Noëmie El Agrebi

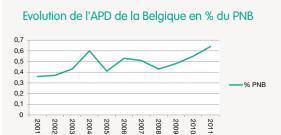
A **BELGIQUE** figure parmi les pays qui font le plus d'efforts pour l'aide publique au développement (APD): 2.265 millions d'Euros lui ont été consacrés en 2010, soit 0.64% de son PNB, le niveau le plus haut jamais atteint. Elle occupe ainsi la 6e place des pays de l'OCDE et a presque respecté l'engagement qu'elle avait pris dans la loi de 2002³ sur la coopération : atteindre 0,7% du PNB pour 2010.4

Cet objectif est une très ancienne revendication, qui trouve son origine dans les années 70. L'adoption par les Nations unies, en 2000, des Objectifs du Millénaire, les « OMD », dans le jargon de la coopération, a réhabilité cet objectif de 0,7% : les Etats membres de l'UE se sont engagés à l'atteindre pour 2015, date butoir pour la réalisation des OMD.

Cet accroissement de l'aide publique internationale va de pair avec une demande pour plus d'efficacité et de cohérence: quatre conférences

internationales⁵ y ont été consacrées, dont la Déclaration de Paris constitue le point d'orque. Cette demande est relayée par l'OCDE, et en particulier par son Comité d'Aide au Développement, le CAD, qui regroupe les principaux pays donateurs.⁶ Périodiquement, les politiques de coopération au développement de ces pays sont passées en revue dans ce qu'on appelle le «peer-review», ou examen par les pairs. La Belgique est ainsi passée «à l'examen» en 2005 et en 2010.

L'OCDE a notamment pointé l'importance des movens consacrés par la Belgique aux ONG: deux fois plus que la moyenne des pays de l'OCDE. Mais il faut relever que les ONG belges ont un taux d'utilisation élevé des budgets qui leur sont octroyés, nettement supérieur à celui de la CTB,7 l'agence fédérale qui exécute les projets de coopération officielle.8 Elles jouent donc un rôle non négligeable dans l'atteinte de ce fameux objectif de 0,7% du PNB...



L'APD en % du PNB classement des 10 premiers pays en 2010

Pays	% PNB	(Millions \$)
Norvège	1,10%	4.583
Luxembourg	1,09%	399
Suède	0,97%	4.527
Danemark	0,90%	2.912
Pays-Bas	0,81%	6.351
Belgique	0,64%	3.038
Angleterre	0,56%	13.763
Finlande	0,55%	1.335
Irlande	0,53%	895
France	0,50%	14.270

¹ Voir notre dossier n°19, de juin 2011, consacré à notre Programme 2011-2013. ² Aux Pays-Bas, la réduction récente des subsides publics a entraîné une réduction de moitié du personnel des ONG. 3 Texte de loi paru au Moniteur belge le 31 décembre 2002. 4 En 2011, le budget de la coopération a été gelé au niveau de 2010 et a représenté 0,57% du PNB (en 2010, le budget avait été gonflé par la prise en compte de l'annulation partielle de la dette de la RDC). 5 A Rome (2003), Paris (2005), Accra (2008) et, tout récemment, à Busan, en Corée du Sud (30/11 et 1/12/2011). 6 24 pays en font partie sur les 34 membres de l'OCDE. 7 Anciennement « Coopération Technique Belge », aujourd'hui « Agence Belge de Développement-CTB ». 8 99,5% pour les ONG, contre 90% pour la CTB, selon son rapport annuel 2010.

Mayazine - n° 22 - mars 2012 Mayazine - n° 22 - mars 2012

L'accord du 4 mai 2009

C'est dans ce cadre que le Ministre de la Coopération, Charles Michel. a entamé, à la mi-2008, une discussion avec les quatre coupoles représentant les ONG belges.1 dans le but d'améliorer la coopération non gouvernementale. A la demande des ONG, ce dialogue a été élargi à la cohérence de la politique belge affectant l'aide publique au développement. Le 4 mai 2009, un accord a été signé par le Ministre et les quatre coupoles, et reconnaît « la nécessité d'un secteur ONG solide et autonome ».

Nous avons contacté les coupoles des ONG belges pour leur demander ce qu'elles pensaient, trois ans plus tard, de cet accord, ainsi que de leur relation avec la DGD, la Direction Générale du Développement (administration fédérale de la Coopération au développement).

Selon Johan Cottenie, directeur de NGO-Federatie, la relation entre la DGD et les fédérations des ONG belges est une relation saine et de

respect mutuel. Cela est dû à leur force et au soutien qu'elles rencontrent dans la population notamment grâce aux dons de la campagne 11.11.11. Etienne van Parys, secrétaire général d'Acodev, la fédération des ONG francophones, estime que la DGD reste accessible aux fédérations et aux ONG et qu'il y a un dialogue très régulier.

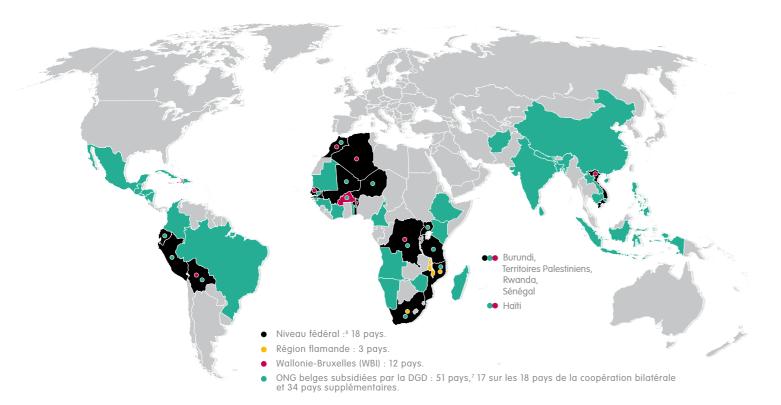
De manière générale, les deux fédérations estiment que l'accord est équilibré. Johan Cottenie relève, parmi les engagements du Ministre:

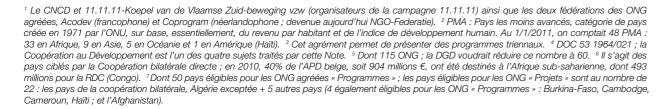
- Une croissance annuelle de 3% des moyens mis à disposition des ONG:
- L'augmentation de l'aide publique à 0,7% du PNB :
- Une part de 15% du budget pour la sécurité alimentaire ;
- L'annulation de 100% de la dette extérieure publique des PMA.2

Quelles sont les contreparties demandées aux ONG? Pour celles qui ont l'agrément « Programmes »,3 il s'agit notamment de limiter à 50 le nombre

de pays où elles pourront intervenir à partir de 2014, et de présenter des budgets de 500.000 Euros minimum par pays, pour la durée de leur Programme (3 ans).

Ce budget minimum a été fixé pour limiter le coût de gestion des dossiers présentés par les ONG. La Note de Politique Générale du Ministre Magnette, défendue tout récemment devant le Parlement, le 23/12/2011.4 est très claire à ce sujet. Tout en maintenant la part de la coopération non gouvernementale dans le budget, et en reconnaissant « la valeur ajoutée, l'autonomie et la spécificité des acteurs non gouvernementaux », elle recommande l'« arrêt du financement d'interventions trop petites qui ont peu d'impact. Il faut une approche plus stratégique, plutôt qu'une approche qui réagit aux propositions des tiers. (...) [Il faut] moins de partenaires (la DGD entretient des relations financières avec plus de 200 partenaires⁵), moins d'éparpillement des petites interventions, [et diminuer] les frais de gestion et de fonctionnement » (p. 26).





Répartition de l'APD de la Belgique en 2010 (2.272 Mios €)



- Direction Générale du Développement (DGD) : 61%
- Annulations de dettes par le Ducroire : 18%
- SPF Finances (contributions au budget de l'UE) : 11%
- Divers SPF Aff. Étrangères, comm. Ext. Et coop. au dév. : 4%
- Fedasil (accueil des demandeurs d'asile pendant les 12 premiers mois) : 3%
- Dépenses par la Flandre (48 Mios) et WBI (26 Mios) : 3%

Répartition du budget de la DGD en 2010 (1.342 Mios €)



- Coopération multilatérale : 36%
- Coopération gouvernementale : 29%
- Coopération non-gouvernementale : ONG « Programmes » : 9%
- Coopération non-gouvernementale : autres : 8%
- Aide humanitaire : 10%
- B-I-O (Appui aux PME du Sud) : 8%

Y a-t-il trop d'ONG?

Selon une étude réalisée par l'Uni- Cette étude pointe également une Du côté francophone, les auteurs versité d'Anvers en février 2011,1 «Le degré de fractionnement élevé [des ONG belges] (...) se manifeste en interne par un éparpillement de petites organisations et en externe par une dispersion de l'aide des ONG au Sud. Les tentatives entreprises dans le passé par l'organisme d'aide bilatérale en vue d'améliorer cette situation inefficace n'ont obtenu qu'un succès partiel. Toutefois, à l'heure actuelle, le débat sur l'efficacité de l'aide force de plus en plus les acteurs de l'aide publique et privée à repenser les pratiques actuelles du canal non gouvernemental.»

différence de taille importante entre les ONG nationales, flamandes et francophones. 15 ONG nationales avaient, en 2007, un budget moyen de 17,7 millions² €, contre 4 millions € pour les 22 ONG flamandes considérées dans l'étude.3 Médecins Sans Frontières (MSF) est, de loin, la plus grosse ONG nationale : avec un budget de 132,58 millions€ en 2007, elle « pèse » six fois plus que son challenger, Oxfam-Solidarité. Sur les 37 ONG étudiées, 10 seulement, une nationale et neuf flamandes, avaient un budget inférieur à 1 million €/an.

de cette étude n'ont pu obtenir des chiffres comparables. Aujourd'hui, sur base des données récoltées en juin 2011 par Acodev, pour la période 2007 à 2009, nous avons estimé le budget moyen des ONG francophones, agréées et affiliées uniquement à Acodev, à 1,57 million €/an. Sur ces 52 ONG,4 32 avaient un budget inférieur à 1 million €/an; pour atteindre un budget moyen comparable à celui des ONG flamandes, le nombre d'ONG francophones devrait se réduire à une vingtaine...

¹ IOB-Univ. Anvers, 2/2011: «The Belgian NGO landscape and the challenges of the New Aid Approach». résumé, p. 6. ² 9,5 millions € sans MSF: le budget de MSF (2007) représente à lui seul la moitié du budget de ces 15 ONG nationales et est comparable au subside total accordé par la DGD aux ONG « Programmes » en 2010 (118 millions €). ³ Tableau n°1, page 10. ⁴ Sur les 86 membres d'Acodev en juin 2011, 22 appartenaient aux deux fédérations, 3 n'étaient pas agréés, 2 étaient adhérents seulement chez Acodev et 7 n'ont pas fourni d'informations sur leur budget de la période considérée.

Mayazine - n° 22 - mars 2012

Quel avenir pour les ONG belges?

Selon A. Zacharie, secrétaire général du CNCD, que nous avons interviewé, le secteur des ONG est et restera diversifié, mais on se dirige vers des programmes de plus en plus alignés sur les priorités locales, regroupant les complémentarités des ONG en vue de plus de synergie, visant une plus grande efficacité et un plus grand professionnalisme en matière de gestion et d'évaluation. Dans ce cadre, plusieurs types d'ONG vont coexister:

• Les ONG porteuses des questions

de la coopération internationale, qui auront un rôle d'interpellation et de sensibilisation du public face aux grands thèmes (environnement, droits de l'homme...);

- Les ONG spécialisées sur des projets plus techniques faisant appel à du personnel et à des partenaires locaux;
- Les ONG urgentistes qui apporteront une réponse aux crises humanitaires qui seront exacerbées par les crises globales (comme les crises climatiques).

Contradiction entre l'approche « résultats » et le renforcement des capacités des partenaires

Les projets de MMH s'adressent à des organisations apicoles que nous aidons à se développer dans toutes leurs dimensions, au niveau de la production et de la commercialisation du miel, mais aussi au niveau du fonctionnement de l'organisation elle-même.

C'est dans ce cadre que nous avons mis sur pied un cycle de formation dont nous avons déjà plusieurs fois parlé dans notre MayaZine, dans la rubrique Carnets de route.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de ce qu'on appelle le « renforcement des capacités des partenaires », dont le Service de l'Evaluation spéciale de la DGD souligne l'importance : « la Déclaration de Paris et la nouvelle approche de l'aide rappellent l'importance du renforcement de capacités [et reconnaissent le] rôle central des acteurs locaux dans les processus de développement».

C'est pourquoi ce service a commandité, en 2010, une évaluation sur la place du renforcement de capacités dans les partenariats des ONG belges. Dans le rapport de cette évaluation, les évaluateurs constatent (...) les champs de tension [suivants]:

- Pour pouvoir répondre à la demande croissante de démonstration de résultats tangibles auprès des bénéficiaires finaux (dans le cadre de la gestion axée sur les résultats, les Objectifs du Millénaire, la lutte contre la pauvreté), les ONG ressentent une pression à se focaliser sur ces aspects au risque que cela aille à l'encontre de l'appui au renforcement de capacités. (...)
- Au cours des [rencontres avec l'administration], de nombreuses ONG sont mises en garde sur la longue durée de leurs partenariats. De l'autre côté, le renforcement de capacités produit plus de résultats dans des partenariats continus et de longue durée. »¹

MMH et l'accord du 4 mai 2009

Budget minimum de 500.000 €/ pays sur 3 ans

Budget « Sud » de MMH pour 2011-2013, cofinancé à hauteur de 80% par la DGD : 296.000 € sur 4 pays : Mexique, Guatemala, Salvador, Honduras; budget 2011 financé uniquement par le CNCD et la Région Wallonne : 20.430 € sur 2 pays : Ethiopie et Ouganda.

Intervention limitée à 10 pays maximum parmi une liste de 50 pays

Les 4 pays repris dans notre programme DGD font partie de cette liste (ainsi que les 2 autres pays hors programme DGD).

Alliances avec d'autres ONG belges

Les alliances de MMH pour ses activités au « Sud » concernent des organisations belges non agréées par la DGD, actives en Afrique, dans le cadre de projets non financés par la DGD. Le réseau initié par MMH, Beekeeping Network North-South (BNNS Aisbl), est actif principalement en Afrique.

L'accord du 4 mai 2009, et son application à partir de 2014, représente donc un sérieux défi pour MMH, vu les nouvelles contraintes imposées, peu adaptées à une ONG spécialisée dans un secteur d'activité pointu (l'apiculture) et non dans un pays déterminé.

COMMERCE ÉQUITABLE

COMMERCE ÉQUITABLE ET AGRICULTURE LOCALE

Au milieu des débats sur une consommation « responsable », la question de la concurrence entre les produits issus du commerce équitable et ceux issus de l'agriculture locale est régulièrement posée. Quels en sont les tenants et les aboutissants ? Il n'y a pas de réponse simple.

Laure Combeaud

OURQUOI FAIRE venir de l'autre bout du monde des choses que l'on cultive déjà ici ?», «Est-ce que le moins polluant pour la planète ne serait pas d'acheter uniquement local ?» Ces questions reflètent les préoccupations actuelles des consommateurs (crise économique et réchauffement climatique), lesquels espèrent enrayer les délocalisations et diminuer leur empreinte carbone en ralliant la bannière du «Local is beautiful». Et se mettent à pointer du doigt le commerce équitable...

Mais tout n'est pas si simple! L'empreinte écologique d'un produit ne se réduit pas à la distance parcourue entre son lieu de production et son lieu de consommation finale. Le commerce équitable est axé sur une production durable par de petits agriculteurs regroupés en coopératives en réduisant le nombre d'intermédiaires ce qui limite la consommation d'énergie (mécanisation, chauffage, conservation, emballage...) ou l'expansion intensive de produits chimiques. Par ailleurs, la majorité des produits équitables sont importés par bateau, qui est un moyen de transport bien moins énergivore que le camion (mode de transport intra-européen principal de marchandises). En conséquence, si l'on compare le coût environnemental global d'un produit équitable (ex : sucre

de canne biologique) avec celui d'un produit local (ex : sucre de betteraves), il n'est pas sûr que le produit local se révèle être le plus « écologique »¹.

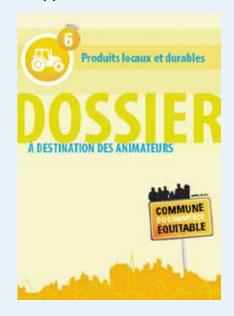
Au Nord, l'agriculture paysanne et « de proximité » vise la mise en place de circuits courts. Sur ce point, le commerce équitable et l'agriculture locale « de proximité ou paysanne » se rejoignent, en contre-pied d'une agriculture locale « agro-industrielle ». Enfin, rappelons que la plupart des produits du commerce équitable ne peuvent pas être produits sous nos latitudes (café, cacao) ou bien sont produits en quantité insuffisante (la production belge de miel représente moins de 20% de la consommation): ils n'entrent donc pas en concurrence directe avec nos produits locaux.

En résumé, il faut considérer l'ensemble de l'impact environnemental, social et économique d'un produit. Les produits d'ici comme d'ailleurs ont tous un impact bien particulier dans chacun de ces domaines, ou ont des spécificités telles qu'elles rendent la comparaison difficile. A chacun, donc, de comparer les produits à l'aune de ses propres priorités ou de ses propres valeurs, et de faire son choix! Plutôt que d'opposer production locale et commerce équitable, c'est leur complémentarité qui est de mise.

Venez découvrir un outil pédagogique original sur la complémentarité entre commerce équitable et agriculture locale durable, réalisé dans le cadre de la campagne « Communes du commerce équitable » (critère 6).

Livret pédagogique + support d'animation sur clé USB.

S'adresser à la coordination de la campagne CDCE : info@cdce.be ou +32 (0)2 894 46 27



8

Mayazine - n° 22 - mars 2012

NOUVELLES & AGENDA

Fair Trade at School

Vendredi 11 mai, journée fairtrade@ school pour les écoles.

La journée mondiale du commerce équitable aura lieu le samedi 12 mai. Dans ce cadre, les écoles sont invitées, le vendredi 11 mai, à réaliser une initiative de soutien et de promotion du commerce équitable dans leur infrastructure (petits déjeuners, activité créative et artistique, activité de communication,...).

Les projets les plus créatifs de chaque province recevront un prix : toutes les activités programmées par les écoles seront reprises sur le site : www.fairtradeday.be/fairtradeschool

Oxfam Magasin du monde pilotera cette action pour la partie francophone

Plus d'information auprès de : elisabeth.mailleux@oxfammdm.be



Une initiative de Oxfam-Wereldwinkels ; Oxfam-Magasins du Monde ; Miel Maya Honing et est encouragée par la province du Brabant Flamand.

(R) Oxfam Wereldwinke







La 24^e édition de la Wereldfeest (Fête du Monde) à Louvain

La 24° édition de la Fête du Monde à Louvain aura lieu **samedi 2 Juin 2012**.

Comme chaque année, MMH y tiendra un stand. Le thème de cette année est «le durable dure plus longtemps.» En Juin 1992, il y a exactement vingt ans, s'est tenu à Rio de Janeiro (Brésil) «le Sommet de la Terre». Lors de ce sommet, 172 pays ont convenu que le 21ème siècle serait celui du développement durable.

Pourtant, aujourd'hui, nous vivons une grave crise économique et subissons les effets du dérèglement climatique.

Il est grand temps de penser à nouveau au développement durable, tant sur le plan social, économique et écologique ... L'argent facile, au détriment de l'homme et de la nature, doit faire place à une vision à long terme et à des limites respectueuses pour l'environnement et le développement humain...

Semaine de la Solidarité Internationale à Liège

La transition : D'autres mondes à construire au Nord et au Sud !

Pic pétrolier, changements climatiques, injustices sociales... Venez découvrir le mouvement fédérateur et grandissant de la transition !Une trentaine d'associations se sont unies pour élaborer ensemble cette semaine d'actions

Programme et contacts : Valérie Vandermissen : 04.349.01.44 - info@beaumur.be

Création de Beekeeping Network North-South Aisbl (BNNS; www.bnns.org)

Ça y est, cette fois c'est fait!

BNNS

Le Séminaire que nous avons organisé, en mars 2010, sur l'apiculture et le développement¹ a débouché sur la création d'un réseau international. Celui-ci s'est constitué en Aisbl de droit belge (association internationale sans but lucratif), par acte notarié du 5 mars 2012. Le 9 mars 2012 a eu lieu la première assemblée générale, à Amsterdam. Parmi les 16 premiers membres de BNNS aisbl, on compte, outre MMH, les huit organismes suivants: Ape-Assistance (Belgique), Apiflordev (France), Bee Honey (Espagne), Beeacholi (Belgique), BeeSupport (Pays-Bas), l'INRAA (Algérie), Ma'ar (Belgique), Unaf (France) ainsi que sept personnes à titre individuel, de diverses nationalités (belge, française et tanzanienne). Le texte fondateur de BNNS est le Mémo-

¹ En collaboration avec Apiflordev : voir le dossier de notre Mayazine n°16, juin 2010.

randum adopté le 26 mars 2010 à

Bruxelles, accessible sur notre site

web, dans la page « Apiculture ».

D'ICI, DE LÀ

LE MONDE C'EST AUSSI AUTRE CHOSE QUE NOTRE PETITE BELGIQUE...

Après 7 ans dans l'équipe de Miel Maya Honing, l'envie de (re) vivre une expérience d'expatriation grandissait. J'avais déjà pu vivre cette aventure avec mon épouse comme coopérant en Haïti. Cette fois, notre projet était de partager cela avec nos 4 enfants! Depuis octobre 2011, nous travaillons sur un nouveau projet à Farafangana, dans le sud-est de Madagascar.

Renaud Keutgen

U DÉPART, je dois dire que la destination nous attirait beaucoup. Madagascar, cela faisait penser à la beauté des paysages, une nature préservée et riche, un climat agréable, un peuple plutôt pacifique, bref l'idéal pour notre petite famille. Nous avons eu un mois pour nous préparer. La réponse officielle pour le poste s'est fait un peu attendre... Et tant qu'on n'est pas vraiment sûr, il est dur de s'y mettre vraiment. Donc un mois pour vider une maison, trouver un endroit où stocker toutes les choses

Mais aussi un mois pour dire au revoir à toutes les personnes qui nous sont chères! Comme je dis souvent, je n'aime pas faire mes valises; je n'aime pas me séparer des gens que j'aime.

amassées et la mettre en location.

Même si nous avions déjà vécu une expérience à l'étranger, ici, cela promettait d'être fort différent avec 4 enfants de 1 à 6 ans. Les débuts ont été difficiles, à commencer par le voyage; il nous a fallu 3 jours pour arriver jusque Farafangana. Départ de Liège en voiture jusque Paris puis 11h de vol jusqu'Antananarivo

et 15h de route jusque «chez nous». En plus, la route qui nous sépare de la capitale est très sinueuse. Les enfants ont donc été malades dans le «Taxi brousse» qui nous conduisait... Ils ne comprenaient pas bien et voulaient rentrer immédiatement en Belgique.

Arrivés sur place, c'est évidemment un autre monde qui s'offrait à nous. Il a fallu d'abord s'habituer à la chaleur. Nous sommes en zone tropicale humide donc les températures avoisinent les 30°C mais avec un taux d'humidité très élevé. L'étape suivante est celle des habitudes alimentaires! Enfin, il y a eu l'arrivée dans une nouvelle école.

Pas facile non plus de passer d'une pédagogie active dans une école belge à une école peuplée de petits Malgaches où on doit rester sur sa chaise toute la journée. Même si les leçons sont en français, le décalage est grand... et sans les copains de Belgique en plus!

Aujourd'hui, nous ne regrettons rien. Nous sommes fiers d'eux et de la manière dont ils se sont adaptés à leur nouvel environnement.



Au dos de sa grande sœur, Mahavelo, Madagascar (10/02/2012)

Nous sommes heureux de pouvoir leur montrer que le monde c'est aussi autre chose que notre petite Belgique. Et vu d'ici, l'importance du message que fait passer Miel Maya en Europe apparaît comme encore plus urgent... « Soyons plus équitables dans nos achats, nos choix, nos vies!»

DONS

Miel Maya Honing asbl est agréée pour délivrer des attestations fiscales, pour tout don d'au moins 40 € par an (versé en une ou plusieurs fois).

Compte bancaire:
IBAN BE 91 3400 6533 3376
Code BIC: BBRUBEBB

Pour tout versement de 40€, vous recevrez une attestation fiscale qui vous permettra de déduire votre don de vos revenus: c'est votre avantage fiscal.

Vous contribuerez ainsi au financement de nos projets au Mexique, en Amérique centrale et en Afrique. Les projets en Amérique latine sont cofinancés par la Coopération belge (DGD) dans le cadre de notre Programme 2011-2013. L'objectif global de ce Programme est formulé comme suit : Au Sud, l'apiculture contribue au développement durable (économique, social et environnemental) d'organisations apicoles à finalité sociale issues de communautés paysannes marginalisées. Au Nord, le consommateur contribue au développement durable en adhérant au commerce équitable et en adaptant son comportement en conséquence. Il en partage les valeurs, qui lui sont également bénéfiques notamment sur le plan de l'environnement. De cette façon s'établit une relation mutuelle, équitable et respectueuse entre le producteur du Sud et le consommateur du Nord.

Art. 4 Loi 8.12.92 – Arr. Min. 18.03.93. Miel Maya Honing asbl gère de manière autonome une base de données automatisée afin d'enregistrer les données concernant la gestion des relations avec ses donateurs et sympathisants. Vous avez le droit de demander toutes les données vous concernant et de les faire modifier le cas échéant.



NOS PARTENAIRES

Les partenaires de Miel Maya Honing asbl sont des organisations apicoles du Sud, issues de communautés paysannes marginalisées et fonctionnant sur le mode des coopératives. Ces organisations sont situées dans les sept pays indiqués dans la carte ci-dessous. Elles rassemblent 900 apiculteurs, soit, avec leurs familles, plus de 5.000 personnes.

